

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE D'AURIAC-SUR-VENDINELLE**

DCM N° 2021-03

Séance du 28 janvier 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elus	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	14
Absents	3

L'an deux mille vingt et un, le 28 janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Date de convocation

21 janvier 2021

Date d'affichage

21 janvier 2021

Présents : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT et Messieurs Davy BRESSOLLES, Ghislain DE ROZIERES, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Jean-Pierre SOUAL, Christophe WUYAM

Excusés : Madame Sandra GARCIA-BONET donne procuration à Madame Céline ESCUDIÉ

Monsieur Vincent PRADELLES donne procuration à Monsieur Davy BRESSOLLES

Absent : Monsieur Laurent DUPUY

Secrétaire de séance : Madame Séverine TRUDGETT

OBJET : Services à la population : Modification de tarif, suppression

Ce point a été évoqué lors du conseil municipal du 17 décembre 2020. Il avait alors été demandé par la majorité des élus de le reporter au conseil municipal suivant.

Monsieur le Maire explique à nouveau à l'assemblée que les services proposés dans la collectivité doivent être actualisés et propose les tarifs suivants :

Tarifs municipaux à compter du 1 février 2021	
Régie photocopie	
Photocopie A4, noir et blanc	0,20 €
Photocopie A4, noir et blanc, recto/verso	0,30 €
Photocopie A3, noir et blanc	0,40 €
Photocopie A3, noir et blanc, recto/verso	0,60 €
Photocopie A4, couleur	0,40 €
Photocopie A4, couleur, recto/verso	0,60 €
Photocopie A3, couleur	0,80 €
Photocopie A3, couleur, recto/verso	1,20 €
Régie Périscolaire	
Repas	3,00 €
Garderie matin	2,00 €
Garderie soir	2,00 €
Régie Droit de place	
Marché du mardi matin	1,00 €
Marché de Noël	5,00 €
Emplacement forain – 20m ²	20,00 €
Emplacement forain de 21m ² à 100m ²	35,00 €
Emplacement forain de 101m ² et plus	75,00 €
Emplacement caravane	22,00 € / semaine
Régie festivités	
Repas Mounjetado adultes	16,00 €
Repas Mounjetado enfants de 5 à 12 ans	8,00 €
Buvette : bière et canettes	2,00 €
Repas fête locale adultes	16,00 €
Repas fête locale enfants de 5 à 12 ans	8,00 €
Personnes servant le repas	10,00 €

Location Foyer	
Habitants de la commune	300,00 €
Habitants et associations extérieurs	600,00 €
Caution	1 500,00 €
Cimetière	
Concession funéraire, 50 ans	50,00 € / m ²
Columbarium, 30 ans	500,00 € la case
Dépositaire, de 7 mois à 1 an	100,00 € / mois
Dépositaire, après 1 an	500,00 € / mois
Jardins familiaux	
Location jardins familiaux	50,00 € annuel / parcelle

Après en avoir délibéré, par 11 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » et 1 voix d'« ABSENTION », le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} février 2021.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme*

Acte rendu exécutoire après
le dépôt en Préfecture le
05/02/2021
Et la publication le
05/02/2021



Le Maire,

Roger PEDRERO